

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 22 juillet 2020**

**L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet**, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du seize juillet deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures à la salle des fêtes de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

**Etaient présents :**

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Sandrine BARAKEL, Jacqueline BESSIERE, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Eloïse MANSER, Béatrice MARTIN, Catherine MIGLIORI, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIÉ, Hélène MOULY, Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Éric CAROU, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Alain GALLU, Maryannick GARIN, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hicham MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Richard POIGNET, Jean-Pierre PLANEL, Christian SABATIER, Daniel VEILLY

**Etaient représentés :**

Madame Véronique HURBIN donne procuration à Madame Jacqueline BESSIERE  
Madame Marie-Pierre MOUTON donne procuration à Monsieur Didier BESNIER  
Madame Patricia MASSAUDET-SOJKA donne procuration à Monsieur Alain GALLU  
Madame Véronique CROS donne procuration à Monsieur Christian SABATIER  
Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Monsieur Jean-Michel AVIAS  
Monsieur Jean-Marie PUEL donne procuration à Madame Véronique ALLIEZ  
Monsieur Romain ENTAT donne procuration à Monsieur Guy FAYOLLE  
Monsieur Denis GAILLARD donne procuration à Monsieur Jean-Pierre PLANEL  
Monsieur Gérard HORTAIL donne procuration à Monsieur Maryannick GARIN  
Monsieur Patrick SCOTTO DI CARLO donne procuration à Monsieur Éric CAROU

**2020-38 Nomination du secrétaire de séance**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECLARE** Guy FAYOLLE, Secrétaire de séance.

**2020-39 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré:

- **PREND ACTE** de l'installation de M Richard POIGNET en tant que conseiller communautaire.

**2020-40 INDEMNITES DES ELUS INTERCOMMUNAUX**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

- **FIXE** les taux et montants des indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des conseillers communautaires délégués de la manière suivante :
  - Président : 43.50%
  - Vice-Président : 24,73%
  - Conseiller communautaire délégué : 6%

- **ADOPTE** le tableau récapitulatif des indemnités de fonction suivant :

Indemnités du Président :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'IB terminal de la FP)	Total brut mensuel en Euros (à la date de la délibération pour information)
Jean Michel CATELINOIS	43.50%	1 691,89 €

Indemnités des Vice-Présidents :

Nom et prénom des bénéficiaires	% de l'indemnité (allouée en % de l'IB terminal de la FP)	Total brut mensuel en Euros (à la date de la délibération pour information)
Alain GALLU	24.73%	961.85 €
Didier BESNIER	24.73%	961.85 €
Jean Michel AVIAS	24.73%	961.85 €
Marie FERNANDEZ	24.73%	961.85 €
Hélène MOULY	24.73%	961.85 €
Maryannick GARIN	24.73%	961.85 €

Indemnités des Conseillers communautaires délégués :

Nom et prénom des bénéficiaires	% de l'indemnité (allouée en % de l'IB terminal de la FP)	Total brut mensuel en Euros (à la date de la délibération pour information)
Véronique ALLIEZ	6%	233.36 €
Sylvie MOLINIE	6%	233.36 €
William AUGUSTE	6%	233.36 €
Eric CAROU	6%	233.36 €

- **PRECISE** que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice.
- **PRECISE** que les indemnités de fonction sont versées mensuellement
- **PRECISE** que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

## 2020-41 DELEGATIONS AU PRESIDENT

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ACCEPTE** de déléguer au Président, pour la durée du mandat, les compétences suivantes :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements inférieurs à 50 000 euros prévus par le budget ;
- Décider la conclusion et la révision de louage de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas douze ans et un montant maximal de 50 000 euros annuel.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant est inférieur ou égal au montant fixé pour les procédures adaptées ;

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- Créer, modifier et fermer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts pour des montants inférieurs ou égaux à 10 000 euros;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules intercommunaux pour un montant inférieur à 4 600 euros.
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 euros.
- D'ester en justice
- Signer les conventions de stage

#### **2020-42 RAPPORT EGALITE HOMMES FEMMES**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport de la communauté de communes sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,

#### **2020-43 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Président, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

En conséquence, le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** au vu du rapport d'orientations budgétaires 2020 de la tenue du débat.

#### **2020-44 COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET GENERAL**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

#### **2020-45 COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE SPANC**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget Annexe SPANC dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

**2020-46 COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget Annexe Déchets Ménagers dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

**2020-47 COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget Annexe GEMAPI dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

**2020-48 COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZAE**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget Annexe ZAE dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

**2020-49 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET GENERAL**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le Compte Administratif 2019 du Budget Principal fait ressortir **un excédent de clôture de 1 807 855,86 €** selon le détail suivant :

**Section de Fonctionnement**

Recette de Fonctionnement de l'Exercice	4 763 334,16 €
- Dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	4 724 269,40 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de l'Exercice</b>	<b>39 064,76 €</b>
+ Excédent antérieur reporté	1 759 110,25 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de Clôture</b>	<b>1 798 175,01 €</b>

**Section d'Investissement**

Recette d'Investissement de l'Exercice	625 773,97 €
- Dépenses d'Investissement de l'Exercice	736 911,46 €
<b>= Résultat d'Investissement de l'Exercice</b>	<b>-111 137,49 €</b>
+ Déficit antérieur reporté	-77 454,06 €
+ RAR 2019	+ 198 272,40 €
<b>= Résultat d'Investissement de Clôture</b>	<b>9 680,85 €</b>

**Résultat de Clôture**

Résultat de Fonctionnement de Clôture	+1 798 175,01 €
+ Résultat d'Investissement de Clôture	+ 9 680,85 €
<b>= Résultat Global de Clôture</b>	<b>1 807 855,86 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **approuve et arrête** le compte administratif 2019 du budget général dressé par le Président, conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier, retraçant le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2019, tel qu'annexé.
- **donne quitus** à Monsieur Alain GALLU, Président en 2019, pour sa gestion pour l'exercice 2019,
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

## 2020-50 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

### Section de Fonctionnement

Recette de Fonctionnement de l'Exercice	7 197 092,29 €
- Dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	5 761 662,63 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de l'Exercice</b>	<b>1 435 429,66 €</b>
+ Déficit antérieur reporté	-655 175,16 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de Clôture</b>	<b>+ 780 254,50 €</b>

### Section d'Investissement

Recette d'Investissement de l'Exercice	144 991,02 €
- Dépenses d'Investissement de l'Exercice	239 378,81 €
<b>= Résultat d'Investissement de l'Exercice</b>	<b>-94 387,79 €</b>
+ Déficit antérieur reporté	-155 523,19 €
+ RAR 2019	-90 942,56 €
<b>= Résultat d'Investissement de Clôture</b>	<b>-340 853,54 €</b>

### Résultat de Clôture

Résultat de Fonctionnement de Clôture	+ 780 254,50 €
+ Résultat d'Investissement de Clôture	-340 853,54 €
<b>= Résultat Global de Clôture</b>	<b>+439 400,96 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **Approuve et arrête** le compte administratif 2019 du budget annexe Déchets Ménagers dressé par le Président, conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier, retraçant le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2019, tel qu'annexé.
- **Donne quitus** à Monsieur Alain GALLU, Président en 2019, pour sa gestion pour l'exercice 2019,
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

## 2020-51 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE SPANC

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

### Section de Fonctionnement

Recette de Fonctionnement de l'Exercice	69 119,08 €
- Dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	58 563,18 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de l'Exercice</b>	<b>+ 10 555,90 €</b>
+ Excédent antérieur reporté	+ 45 021,79 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de Clôture</b>	<b>+ 55 577,69 €</b>

**Section d'Investissement**

Recette d'Investissement de l'Exercice	66 515,07 €
- Dépenses d'Investissement de l'Exercice	40 084,05 €
<b>= Résultat d'Investissement de l'Exercice</b>	<b>+ 26 431,02 €</b>
+ Déficit antérieur reporté	- 16 360,51 €
+ RAR 2019	0,00 €
<b>= Résultat d'Investissement de Clôture</b>	<b>+ 10 070,51 €</b>

**Résultat de Clôture**

Résultat de Fonctionnement de Clôture	+ 55 577,69 €
+ Résultat d'Investissement de Clôture	+ 10 070,51 €
<b>= Résultat Global de Clôture</b>	<b>+ 65 648,20 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuve et arrête** le compte administratif 2019 du budget annexe SPANC dressé par le Président, conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier, retraçant le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2019, tel qu'annexé.
- **Donne quitus** à Monsieur Alain GALLU, Président en 2019, pour sa gestion pour l'exercice 2019,
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

<b>2020-52 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE GEMAPI</b>
---

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

**Section de Fonctionnement**

Recette de Fonctionnement de l'Exercice	495 813,00 €
- Dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	422 514,48 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de l'Exercice</b>	<b>73 298,52 €</b>
+ Excédent antérieur reporté	0 €
<b>= Résultat de Fonctionnement de Clôture</b>	<b>73 298,52 €</b>

**Section d'Investissement**

Recette d'Investissement de l'Exercice	68 716,69 €
- Dépenses d'Investissement de l'Exercice	28 129,00 €
<b>= Résultat d'Investissement de l'Exercice</b>	<b>40 587,69 €</b>
+ Déficit antérieur reporté	0,00 €
+ RAR 2019	0,00 €
<b>= Résultat d'Investissement de Clôture</b>	<b>40 587,69 €</b>

**Résultat de Clôture**

Résultat de Fonctionnement de Clôture	<b>73 298,52 €</b>
+ Résultat d'Investissement de Clôture	<b>40 587,69 €</b>
<b>= Résultat Global de Clôture</b>	<b>113 886,21 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuve et arrête** le compte administratif 2019 du budget annexe GEMAPI dressé par le Président, conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier, retraçant le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2019, tel qu'annexé.
- **Donne quitus** à Monsieur Alain GALLU, Président en 2019, pour sa gestion pour l'exercice 2019,
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

## 2020-53 AFFECTATION DES RESULTATS 2019– BUDGET GENERAL

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget général telle que présentée ci-dessous :

### 1/ Résultats de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : + 1 759 110,25 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 : + 39 064,76 €
- **Résultat à affecter : + 1 798 175,01**

### 2/ Résultats d'investissement :

- Résultat d'investissement antérieur reporté : - 77 454,06 €
- Résultat d'investissement 2019 : -111 137,49 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : -188 591,55 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement : + 198 272,40 €
- **Excédent d'investissement : + 9 680,85 €**

### 3/ Affectation

Le résultat cumulé étant excédentaire, il n'y a pas de besoin de financement.

Proposition d'affectation du résultat

- Affectation en section de fonctionnement (R002) : + **1 798 175,01 €**

Le déficit de la section d'investissement sera reporté D001 pour un montant de - **188 591,55 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

## 2020-54 AFFECTATION DES RESULTATS 2019– BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe Déchets Ménagers tel que présentée ci-dessous :

### 1/ Résultats de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : - 655 175,16 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 : + 1 435 429,66 €
- **Résultat à affecter : + 780 254,50 €**

### 2/ Résultats d'investissement :

- Résultat d'investissement antérieur reporté : - 155 523,19 €
- Résultat d'investissement 2019 : - 94 387,79 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : - 249 910,98 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement : - 90 942,56 €
- **Besoin de financement : - 340 853,54 €**

### 3/ Affectation :

Proposition d'affectation du résultat

- **Affectation en section de fonctionnement R002 : 439 400,96 €**
- **Affectation au 1068 pour couverture du besoin de financement : 340 853,54 €**

Le déficit de la section d'investissement sera reporté D001 pour un montant de – **249 910,98** euros.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

## 2020-55 AFFECTATION DES RESULTATS 2019– BUDGET ANNEXE SPANC

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe SPANC telle que présentée ci-dessous :

### 1/ Résultats de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : + 45 021,79 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 : + 10 555,90 €
- **Résultat à affecter : + 55 577,69 €**

### 2/ Résultats d'investissement :

- Résultat d'investissement antérieur reporté : - 16 360,51 €
- Résultat d'investissement 2019 : + 26 431,02 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : + 10 070,51 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement : 0,00 €
- **Excédent d'investissement : + 10 070,51 €**

### 3/ Affectation

Le résultat cumulé étant excédentaire, il n'y a pas de besoin de financement.

- **Report en fonctionnement R002 : + 55 577,69 €**
- **Affectation au 1068 en réserve : + 10 070,51 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

## 2020-56 AFFECTATION DES RESULTATS 2019– BUDGET ANNEXE GEMAPI

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe GEMAPI telle que présentée ci-dessous :

### 1/ Résultats de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 0 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 : + 73 298,52 €
- **Résultat à affecter : + 73 298,52 €**

### 2/ Résultats d'investissement :

- Résultat d'investissement antérieur reporté : 0 €
- Résultat d'investissement 2019 : + 40 587,69 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : + 40 587,69 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement : 0,00 €
- **Excédent d'investissement : + 40 587,69 €**

### 3/ Affectation

Le résultat cumulé étant excédentaire, il n'y a pas de besoin de financement.

- **Report en fonctionnement R002 : + 73 298,52 €**
- **Report en investissement R001 : + 40 587,69 €**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à l'affaire.

**2020-57 BUDGET PREVISIONNEL GENERAL 2020**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	1 530 968.46
Chapitre 012 – Charges de personnel	844 700.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	564 500.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	2 795 500.00
Chapitre 66 – Charges Financières	32 213.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	185 000.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	425 000.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>0.00</i>
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>775 077.55</i>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 455 459.01</b>

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	886 800.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	4 282 014.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	291 630.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	19 340.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>177 500.00</i>
<i>Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0.00</i>
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 798 175.01
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 455 459.01</b>

	Budget Primitif 2020
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	27 389.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	654 572.40
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 27 – Prêts	90 000.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	232 150.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>177 500.00</i>
Chapitre 001 – Déficit reporté	188 591.55
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	50 000.00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 420 202.95</b>

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	222 605.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	120 020.40
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	0.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>302 500.00</i>
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>775 077.55</i>
<i>Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté</i>	<i>0.00</i>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 420 202.95</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADOPTE** le budget primitif principal au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

**2020-58 BUDGET PREVISIONNEL ANNEXE DECHETS MENAGERS 2020**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 817 950.00
Chapitre 012 – Charges de personnel	369 613.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	2 665 000.00
Chapitre 66 – Charges Financières	540.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	15 000.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	71 753.09
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>99 520.00</i>
<i>Chapitre 021 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>446 724.70</i>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 486 100.79</b>

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	364 000.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	3 506 000.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	0.00
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	2 176 699.83
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	439 400.96
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 486 100.79</b>

	Budget Primitif 2020
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	10 000.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	759 093.34
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	17 500.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0.00</i>
Chapitre 001 – Déficit reporté	249 910.98
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	0.00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 036 504.32</b>

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	0.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	149 406.08
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	340 853.54
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>99 520.00</i>
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>446 724.70</i>
<i>Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté</i>	<i>0.00</i>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 036 504.32</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe déchets ménagers au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

**2020-59 BUDGET PREVISIONNEL ANNEXE SPANC 2020**

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	36 598,20
Chapitre 012 – Charges de personnel	57 000.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	0.00
Chapitre 66 – Charges Financières	0.00

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	2 000.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	6 100.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	880.00
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>	7 249.49
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>109 827,69</b>

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	52 000.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	0.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	2 250.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	0.00
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	55 577.69
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>109 827,69</b>

	Budget Primitif 2020
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	0.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	17 000.00
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	0.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0.00
<i>Chapitre 045 – Opérations pour compte de tiers</i>	27 000.00
Chapitre 001 – Déficit reporté	0.00
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	1 200.00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>45 200.00</b>

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	880.00
<i>Chapitre 045 – Opérations pour compte de tiers</i>	27 000.00
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	7 249.49
<i>Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté</i>	10 070.51
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>45 200.00</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

-**ADOpte** le budget primitif annexe SPANC au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

## 2020-60 BUDGET PREVISIONNEL ANNEXE GEMAPI 2020

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	78 925.21
Chapitre 012 – Charges de personnel	112 000.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	222 000.00
Chapitre 66 – Charges Financières	0.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	30 000.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	620.00
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>	113 203.31
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>556 748.52</b>

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	0.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	460 000.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	23 450.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>0.00</i>
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	73 298.52
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>556 748.52</b>

	<b>Budget Primitif 2020</b>
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	80 000.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	71 111.00
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	0.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0.00</i>
Chapitre 001 – Déficit reporté	0.00
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	11 300.00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>162 411.00</b>

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	8 000.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>620.00</i>
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>113 203.31</i>
<i>Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté</i>	<i>40 587.69</i>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>162 411.00</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

-**ADOPTE** le budget primitif annexe GEMAPI au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

## 2020-61 CONVENTION DE PARTAGE DE FISCALITE

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les montants des conventions de partage de fiscalité suivants :

Communes	Part fixe	Part variable	TOTAL MAXIMUM
Donzère	424 981.49	32 000.00	456 981.49
Malataverne	0.00	12 220.00	12 220.00
Pierrelatte	927 713.44	98 313.00	1 026 026.44
Rochegude	0.00	1 937.40	1 937.40
St Paul	584 004,90	23 128.00	607132.90
St Restitut	0.00	0.00	0.00
Suze la Rousse	0.00	5 191.00	5 191.00
Tulette	1 936 699.83	172 789.40	2 109 489.23

- **AUTORISE** le Président à signer les dites conventions avec chacune des communes précitées.

## 2020-62 CONVENTION DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le projet de convention de gestion de zones d'activité économique pour les années 2020 et 2021,
- **APPROUVE** les montants forfaitaires des charges nettes par commune et d'indiquer que ces montants seront prévus au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à signer les conventions individualisées à intervenir avec chaque Commune membre conformément aux procès-verbaux de transfert actés par délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

## 2020-63 MONTANT DES CREDITS ALLOUES A L'AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE EN 2020

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **FIXE** à 10 000 € les crédits 2020 de la CCDSP alloués à l'aide à l'immobilier d'entreprise
- **DECIDE** que l'aide totale sera prise en charge à 10% par la CCDSP et à 90% par le Département
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

## 2020-64 TOURISME – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA DROME

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **SOLLICITE** le Département pour l'attribution de subventions conformément au tableau de financement ci-dessous :

	DEPENSES		RECETTES		
	HT	TTC	Subvention CD26		Autofinancement
Opérations			taux	Montant	Montant
Application taxe de séjour	3 480 €	4 176 €	51% HT	1 775,00 €	2 401 €
Stratégie dev éco	7 400 €	8 880 €	51% HT	3 774,00 €	5 106 €
Bornes interactives	13 340 €	16 008 €	51% HT	6 803,40 €	5 336 € (=20% HT +TVA) (subventions Leader en complément)
TOTAL	24 220 €	29 064 €		12 352,40 €	12 843 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente délibération et notamment la convention de financement

## 2020-65 SPL DU TRICASTIN – ELECTION DU REPRESENTANT DE LA CCDSP

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour le candidat tel que proposé
- **DESIGNE** Monsieur Alain GALLU comme administrateur de la SPL du Tricastin

## 2020-66 PREVIGRELE – SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR 2020

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité** des suffrages exprimés avec 46 voix pour et 1 abstention (Mme Catherine MIGLIORI)

- **APPROUVE** le montant de la subvention 2020 fixé à 5330.00 € selon le mode de calcul fixé par Prévigrêle
- **DESIGNE** Monsieur Alain GALLU comme délégué de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de Prévigrêle

## 2020-67 SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE – ELECTIONS DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil syndical du syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique.
- **DESIGNE** Madame Marie FERNANDEZ comme déléguée titulaire et Madame Sylvie MOLINIÉ comme déléguée suppléante.

## 2020-68 SYNDICAT MIXTE PORTEUR DUSCOT RHONE PROVENCE BARONNIES – ELECTION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection des 12 représentants de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil syndical du syndicat mixte porteur du SCOT Rhône Provence Baronnie
- **DESIGNE** comme délégués :
  - Jean-Michel CATELINOIS
  - Alain GALLU
  - Didier BESNIER
  - Jean-Michel AVIAS
  - Marie FERNANDEZ
  - Maryannick GARIN
  - Christine FOROT
  - François LAPLANCHE-SERVIGNE
  - Hervé MEDINA
  - Daniel VEILLY
  - Véronique ALLIEZ
  - Eric CAROU

## 2020-69 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE PAYS UNE AUTRE PROVENCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la CCDSPP et le Pays Une Autre Provence telle qu'annexée à la délibération
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

## 2020-70 SYNDICAT MIXTE DES PORTES DE PROVENCE – ELECTIONS DES REPRESENTANTS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** pour de procéder à l'élection des **5 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants** au sein du conseil syndical du SYPP
- **DESIGNE** comme  
délégués titulaires:
  - Alain GALLU
  - Véronique ALLIEZ
  - Sylvie MOLINIÉ
  - Hélène MOULY
  - Mounir AARAB  
délégués suppléants :
  - Hicham MARGOUM
  - François LAPLANCHE-SERVIGNE
  - William AUGUSTE
  - Jean-Michel AVIAS
  - Richard POIGNET

## 2020-71 SYNDICAT MIXTE DU BASSIN ROUBION ET JABRON – ELECTION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection d'1 représentant titulaire et d'1 représentant suppléant de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil syndical du SMBRJ
- **DESIGNE** comme représentant titulaire Monsieur William AUGUSTE et comme représentants suppléant Monsieur Maryannick GARIN

## 2020-72 SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA BERRE, DE LA VENCE ET DE LEURS AFFLUENTS – ELECTION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection **de 6 représentants** au sein du conseil syndical du SIABBVA
- **DESIGNE** comme représentants :
  - William AUGUSTE
  - Maryannick GARIN
  - Marie FERNANDEZ
  - Hicham MARGOUM
  - Hélène MOULY
  - Agnès MILHAUD

**2020-73 SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LEZ (SMBVL) – ELECTION DES REPRESENTANTS**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection de **5 représentants titulaires et 2 représentants suppléants** au sein du conseil syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
- **DESIGNE** comme représentants **titulaires** :
  - William AUGUSTE
  - Maryannick GARIN
  - Patrice ESCOFFIER
  - Didier BESNIER
  - Jean-Michel AVIASEt comme représentants **suppléants** :
  - Hervé MEDINA
  - Daniel VEILLY

**2020-74 SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE L'EYGUES-AYGUES – ELECTION DES REPRESENTANTS**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTER** à main levée pour de procéder à l'élection des 2 représentants de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil syndical du SMEA
- **DESIGNER** comme représentants :
  - William AUGUSTE
  - Maryannick GARIN

**2020-75 COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU BASSIN VERSANT DU LEZ - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

*Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VOTE** à main levée pour de procéder à l'élection d' 1 représentant de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de la CLE
- **DESIGNE** comme représentant Monsieur Patrice ESCOFFIER

*Compte rendu affiché le 30 Juillet 2020*